

AUTRES FACETTES

INFORMATIONS ET OPINIONS SUR L'EFFORT INTERNATIONAL POUR ÉLIMINER LES DIAMANTS DE GUERRE

Numéro 2

juin 2001

LE PROCESSUS DE KIMBERLEY EST-IL BLOQUÉ?

Le « Processus de Kimberley » a débuté dans la ville de Kimberley, en Afrique du Sud, en mai 2000. Lancées par les gouvernements de l'Afrique du Sud, de la Namibie et du Botswana, les six réunions qui ont eu lieu jusqu'à maintenant (une à Kimberley, deux à Windhoek, une à Pretoria, une à Londres et la plus récente à Bruxelles) ont principalement porté sur la création d'un mécanisme de certification international des diamants bruts.

En rétrospective, les premières réunions ont servi presque uniquement à présenter le sujet et les divers intervenants. Conçues d'abord pour permettre aux gouvernements, à l'industrie et aux ONG concernées de partager leurs points de vue et de discuter des éventuelles solutions, les réunions ont pris un caractère plus gouvernemental à mesure que se sont précisées la nature et l'ampleur du problème. La plupart des pays qui envisagent un mécanisme de certification international des diamants bruts doivent obtenir l'avis de leurs ministères respectifs du Commerce, des Douanes, des Mines, des Affaires étrangères, de la Justice et autres. Il faut prendre en compte la façon dont un tel mécanisme serait lié aux règles de l'OMC. Pour qu'un mécanisme fonctionne, il lui faudra assurer un degré important de cohérence et d'entente entre tous les pays producteurs et transformateurs de diamants, et acquérir suffisamment d'influence pour s'assurer que les plus petits joueurs ne puissent devenir des échappatoires.

De nombreux gouvernements importants n'étaient pas présents aux premières rencontres de Kimberley – la Russie, l'Inde, la Suisse, la République démocratique du Congo (RDC), ce qui explique en partie le manque de réalisations significatives dans les premiers mois du processus de Kimberley. Mais à mesure qu'avançaient les discussions, de nouveaux joueurs s'ajoutaient de sorte que 38 gouvernements étaient présents à la réunion des 25 et 26 avril à Bruxelles.

Dans le passé, le manque de préparation de certaines des réunions n'avait mené qu'à de vagues promesses de faire mieux la prochaine fois. Toutefois, à la réunion de Windhoek, en février 2001, on s'est entendu sur un processus décisionnel en vue d'élaborer une proposition détaillée de mécanisme de certification avant la réunion d'octobre 2001, en Angola. La réunion de Bruxelles était la première de trois rencontres prévues entre celles de Windhoek et de l'Angola.

La réunion de Bruxelles a suscité le désappointement, du moins chez les ONG qui y ont participé. La rencontre a servi à analyser les résultats d'un questionnaire détaillé concernant la façon dont les pays surveillent et taxent les mouvements de diamants bruts. On y a discuté de ce à quoi pourrait ressembler un « certificat d'origine » (en se fondant sur celui qui est actuellement utilisé en Sierra Leone). On y a aussi discuté de la possibilité que les zones franches fassent partie d'un mécanisme de certification international, ainsi que de la faisabilité de suivre de près des lots mélangés de diamants après leur premier point d'arrivée en provenance d'un pays producteur.

À la fin, cependant, on ne s'est entendu sur rien, sauf sur la poursuite des réunions. Plusieurs pays se sont engagés à produire des ébauches de documents sur les questions les plus épineuses, à des fins de discussion à la réunion de Moscou, en juillet, même si l'on ignorait dans quelle mesure les délégués arriveraient à cette réunion avec plus de pouvoirs qu'ils n'en avaient à Bruxelles, étant donné que plusieurs délégations indiquaient qu'ils n'avaient pas le mandat d'accepter quoi que ce soit à la réunion de Bruxelles. *suite page 4*

AUTRES FACETTES

Autres facettes, un bulletin périodique au sujet de l'effort international visant à mettre fin aux conflits reliés aux diamants, est une publication conjointe de Partenariat Afrique Canada (Ottawa), de l'International Peace Information Service (Anvers) et du Network Movement for Justice and Development (Freetown). Les points de vue exprimés dans *Autres facettes* sont uniquement ceux des auteurs et de la rédaction.

Pour communiquer avec *Autres facettes*, veuillez vous adresser à Partenariat Afrique Canada, 323, rue Chapel, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 7Z2; télécopieur : (613) 237-6530; courriel : hsda@partnershipafricacanada.org

Des exemplaires d'*Autres facettes* sont disponibles sur demande ainsi que dans les mois à venir sur le site Web de Partenariat Afrique Canada à :

www.partenariatafricuecanada.org

ISSN : 1496-7502

TRAITÉ DE PAIX PROVISOIRE EN SIERRA LEONE

En mai, le gouvernement de la Sierra Leone, le Front révolutionnaire uni (FRU), les forces de protection civile (FPC) et la MINUSIL (Mission des Nations Unies en Sierra Leone) ont signé une série d'ententes dans le but de mettre fin au conflit sans merci qui afflige le pays depuis 10 années. Aux termes des ententes, le FRU et les FPC seront désarmés et démobilisés de façon simultanée, en commençant par un premier district puis en poursuivant avec les autres. Durant les deux premières semaines de cette démarche, 2 500 combattants ont déposé leurs armes et le FRU a rendu à des organismes des Nations Unies plus de 500 enfants qui avaient été enlevés.

Les ententes ont été conclues peu après que les Nations Unies eurent imposé des sanctions contre le Libéria relatives aux armes et aux diamants, et au moment où le principal promoteur du FRU, **Charles Taylor**, était préoccupé par des problèmes militaires au Libéria. On rapporte que les attaques destructives du FRU contre la Guinée qui faisaient rage depuis six mois ont pris fin aux dépens des rebelles envahisseurs. Ces reculs, conjugués à l'arrivée imminente de plus de 4 000 gardiens de la paix en provenance du Pakistan, ont peut-être convaincu le FRU que la victoire n'était plus possible.

Dans le passé, cependant, le FRU a déjà enfreint trois accords de paix, et le véritable test de son engagement envers la paix consistera en une rétrocession des régions diamantifères très prisées que sont Kono et Tongo Field. Comme le dit **Abu Brima**, coordonnateur national du Network Movement for Justice and Development de la Sierra Leone : « Tant que le FRU a le contrôle des régions diamantifères, la sécurité et la paix demeurent un rêve pour les Sierra-Léoniens. »

CAMPAGNES

Le 19 avril, **Much Music**, la première chaîne entièrement consacrée à la vidéo musicale 24 heures sur 24 au Canada, a diffusé un documentaire d'une heure sur les conflits actuels, en collaboration avec une ONG dont le travail est axé sur les enfants, **War Child Canada**. Des musiciens ont voyagé avec des équipes de caméramans jusqu'aux frontières de la Thaïlande et de la Birmanie, en Iraq et en Sierra Leone. **Red One**, du groupe **Rascalz** de Vancouver, a essayé d'expliquer la filière des diamants après s'être assis avec des enfants amputés dans un camp de Freetown : « Ça vous fait réfléchir », a-t-il dit, les yeux fixés sur les diamants d'une bague à son doigt. « Il faut poser des questions avant d'acheter quelque chose comme ça. Il faut se demander s'il y a du sang dessus. » **War Child** est un réseau d'organismes indépendants qui œuvrent partout dans le monde pour aider les enfants victimes de la guerre. On peut visionner des séquences de la vidéo à www.war2music.com. On trouvera l'organisme **War Child** à www.warchild.ca

Le 11 mai, des chefs religieux se sont réunis au Capitole de Washington afin de discuter de la question des diamants de guerre et pour donner leur appui à la Clean Diamonds Act, présentée entre autres par le représentant au Congrès **Tony Hall**. « Nous avons pensé que les congrégations pourraient peut-être désigner un Shabbat sans diamants », a affirmé le rabbin **Marc Israel**, du Religious Action Center of Reform Judaism, comme moyen pour faire réfléchir l'Américain moyen sur cette question.

Certains téléspectateurs américains de la populaire série dramatique du réseau NBC intitulée « The West Wing » ont eu droit à 30 secondes supplémentaires à la fin du dernier épisode de la saison. Ils ont pu entendre la voix de l'acteur **Martin Sheen**, qui joue le rôle du président américain, sur des images de combats et d'enfants amputés : « Achetez un diamant et vous risquez d'encourager le terrorisme dans un autre pays. » La vidéo, qui devrait être diffusée ailleurs aux États-Unis, a été commandée par **Vision mondiale** pour appuyer la Clean Diamond Act, actuellement à l'étude au Congrès américain. « La Clean Diamond Act peut mettre fin à la tuerie », a dit Sheen.

La Banque **ABN AMRO** de Hollande, la plus grande banque de diamants au monde, devrait accorder plus d'attention aux diamants de guerre. Telle est la conclusion d'un rapport préparé par SOMO, un centre de recherche sur les sociétés multinationales, pour la coalition d'ONG européennes **Fatal Transactions**. **ABN AMRO** est le plus important fournisseur de crédit de l'industrie du diamant dans le monde; elle finance le tiers du commerce mondial des diamants. Même si la banque a pour politique de ne pas financer les diamants de guerre, le rapport affirme qu'elle se fie tout simplement à ses clients pour qu'ils utilisent les voies commerciales officielles. La banque vérifie les documents exigés par la loi mais ne semble pas prendre d'initiatives lorsque les documents officiels ne garantissent pas adéquatement que les diamants sont de source non conflictuelle. L'**ABN AMRO** a écrit à ses clients, déclarant que la banque appuie les sanctions des Nations Unies concernant les diamants et qu'elle cessera ses relations avec les clients qui font le commerce des diamants de guerre; une situation qui ne s'est cependant pas encore présentée. On trouvera la liste des conclusions et recommandations du rapport, ainsi que le rapport complet en hollandais, à www.niza.nl/fataltransactions.

LE GROUPE D'EXPERTS SUR LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO PUBLIE SON RAPPORT « Le pillage, l'extorsion et la constitution d'associations de criminels »

Le Groupe d'experts du Conseil de sécurité des Nations Unies sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo a publié son premier rapport officiel en avril. Le rapport concluait « les principaux motifs du conflit en République démocratique du Congo sont devenus l'accès à cinq ressources minérales de première importance – colombotantalite, diamant, cuivre, cobalt et or. ». Selon le rapport, l'exploitation des ressources naturelles par des armées étrangères « revêt aujourd'hui un caractère aussi bien endogène qu'exogène. Le pillage, l'extorsion et la constitution d'associations de criminels sont devenus choses courantes dans les territoires occupés. Ces organisations, ont des ramifications et des liens dans le monde entier, » Le rapport indique que « le secteur privé a joué un rôle déterminant dans l'exploitation des ressources naturelles et la poursuite de la guerre. ».

En ce qui concerne les diamants, le rapport dénombre des exportations de diamants bruts valant des millions de dollars en provenance de l'Ouganda, du Rwanda et du Burundi, dont aucun ne produit présentement de diamants. Il décrit aussi le « désastreux » monopole d'exportation accordé à l'International Diamond Industries (IDI) par le gouvernement de la RDC. On prétend que le monopole a été accordé à l'IDI en raison des « liens spéciaux » entretenus par leur directeur, **Dan Gertler**, avec les militaires israéliens, afin de recueillir rapidement des fonds de façon à acquérir les armes nécessaires pour combattre les rebelles et les armées envahissantes. Selon le rapport de l'ONU, la plupart des trafiquants de diamants de la RDC ont fait fi du nouvel accord et traversaient tout simplement la rivière pour vendre leurs diamants au Congo-Brazzaville, un autre pays qui ne produit aucun diamant. « On estime que durant les trois premiers mois de l'existence de ce monopole, 60 millions de dollars de diamants provenant de la République démocratique du Congo ont été vendus sur le marché international, le pays d'origine indiqué étant la République du Congo.(Brazzaville) »

Le rapport réclame un embargo immédiat du Conseil de sécurité sur divers minéraux, sur le bois d'œuvre et sur les diamants en provenance du Burundi, du Rwanda et de l'Ouganda; il réclame aussi que le Congo-Brazzaville et la République centrafricaine cessent de soutenir le commerce des diamants illicites. Le rapport demande aussi que l'industrie des diamants cesse de faire le commerce des diamants qui proviennent de ces pays. De plus, il donne son aval aux recommandations concernant les diamants formulées dans le rapport du Groupe d'experts de l'ONU sur la Sierra Leone, concernant particulièrement l'urgent besoin d'un mécanisme de certification international ainsi que la nécessité de produire un rapport statistique annuel de production qui pourrait aider à déceler les anomalies dans le commerce des diamants.

Quoiqu'on l'ait critiqué en raison du manque d'intérêt porté au rôle du Zimbabwe, de la Namibie et de l'Angola, et pour avoir trop peu parlé de la contrebande des diamants à l'intérieur du pays, dans l'est et le nord de la RDC, le rapport a eu certaines retombées immédiates. Le monopole accordé à l'IDI sur les exportations des diamants de la RDC a été retiré, et le gouvernement a commencé à négocier avec le Conseil Supérieur du Diamant de la Belgique (CSD) pour la création d'un mécanisme de certification d'origine semblable à celui mis en place en Sierra Leone. L'Ouganda s'est retiré de l'accord de paix de Lusaka, en vertu duquel les armées étrangères s'étaient graduellement retirée du Congo, une présumée riposte à la référence que fait le rapport au pillage généralisé des ressources naturelles du Congo par les Ougandais On trouvera le rapport complet de l'ONU à <http://www.un.org/french/docs/sc/letters/2001/357f.pdf>

DE BEERS SUSPEND SES ACTIVITÉS EN ANGOLA

Le 24 mai, la société De Beers suspendait ses activités d'investissement et de prospection en Angola après qu'eurent échoué ses discussions avec le gouvernement en vue de renouveler une entente sur les diamants. La société De Beers affirme que les discussions avec le gouvernement ont atteint une impasse après plus d'une année de négociations pour remettre en vigueur des contrats d'extraction et de commercialisation qui avaient été annulés par le gouvernement en février 2000. En tant que partie à l'entente signée en 1990 avec Endiama, la société diamantaire de l'État, De Beers avait consenti un prêt de 50 millions de dollars américains et construit un édifice du diamant de plusieurs étages à Luanda. L'Angola a par la suite transféré les droits de commercialisation des diamants au Leviev Group, une société de l'Israël.

CONGO : 2,5 MILLIONS DE DÉCÈS « EN SURNOMBRE » EN 33 MOIS

Jusqu'à 2,5 millions de personnes sont peut-être décédées inutilement en moins de trois ans en raison du conflit qui perdure en République démocratique du Congo. C'est ce que révèle une nouvelle étude publiée en mai par l'International Rescue Committee (IRC) à New York. « La perte de vies humaines est peut-être la pire qu'ait connue l'Afrique dans les dernières décennies », selon **Reynold Levy**, président de l'IRC. « L'ampleur de la souffrance est inconcevable. »

L'enquête a mis à jour et étoffé une étude menée l'an dernier dans l'est du Congo, qui estimait à 1,7 million les décès en surnombre survenus dans les premiers 22 mois du conflit. Les rapports indiquent que la très grande majorité des décès sont liés à la maladie et à la malnutrition – de tragiques retombées d'une guerre qui a détruit le système de santé et l'économie du Congo. Les combats ont conduit des centaines de milliers de personnes dans la brousse, où ils n'ont pas accès à de la nourriture, à des médicaments ou à un abri. En raison de la précarité de la situation, les régions marquées par la guerre sont demeurées fermées aux organismes de secours.

L'effet disproportionné de la guerre sur les jeunes enfants se compte parmi les constatations les plus troublantes. « Dans plusieurs zones de santé, nous avons constaté une pénurie d'enfants de moins de deux ans », affirme **Les Roberts**, épidémiologiste et directeur des politiques en matière de santé de l'IRC. « Dans deux districts, Moba et Kalemie, on estime que 75 p. 100 des enfants nés durant cette guerre sont morts ou mourront avant leur deuxième anniversaire. »

On trouvera le rapport à <http://www.intrescom.org/mortality.cfm>

SANCTIONS DES NATIONS UNIES CONTRE LE LIBÉRIA

Interdictions des armes, des diamants et des déplacements

Après une période d'attente de deux mois, qui visait à accorder au Libéria le temps de cesser de soutenir le Front révolutionnaire uni (FRU) de la Sierra Leone, les sanctions ciblées du Conseil de sécurité de l'ONU contre le pays ont finalement été appliquées le 7 mai. Les sanctions viennent renforcer un embargo de longue date sur les armes et instaurent une interdiction globale de toute importation directe ou indirecte de diamants bruts en provenance du Libéria. Elles mettent aussi fin aux déplacements internationaux des hauts fonctionnaires du gouvernement du Libéria, de leurs épouses et de toute autre personne qui appuie financièrement les mouvements de rebelles dans d'autres pays. D'autres demandes ont été soumises, comme l'expulsion du Libéria de tous les membres du FRU, la saisie des actifs du FRU et l'immobilisation au sol de tous les avions immatriculés au Libéria jusqu'à ce qu'ils se conforment aux règlements de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

L'embargo sur les armes entre en vigueur pour une durée de 14 mois, et l'interdiction des diamants et des déplacements s'applique à une période initiale de 12 mois. Les deux sont renouvelables. La résolution presse aussi tous les pays exportateurs de diamants de l'Afrique occidentale de mettre en place un mécanisme de certification d'origine pour le commerce des diamants bruts, semblable à celui adopté en Sierra Leone.

Le gouvernement du Libéria a prétendu que les sanctions étaient « injustifiées et injustes » et a réagi en organisant des manifestations de rue contre diverses ambassades à Monrovia. Il a aussi restreint à la capitale les déplacements des diplomates étrangers ainsi que des représentants des ONG et des Nations Unies, et leur a conseillé de ne pas sortir le soir après 20 h 30. Le gouvernement du Libéria a également fait état de combats violents entre ses forces armées et celles de groupes visant à évincer le **président Charles Taylor**.

LIVRES

Sierra Leone: Diamonds and the Struggle for Democracy, par John L. Hirsch, Lynne Rienner, Boulder, Colorado, 2001, 175 pages.

Ce livre porte surtout sur les événements tumultueux survenus en Sierra Leone entre 1991 et 2000, en mettant l'accent sur la deuxième moitié de la décennie. Les diamants ne sont que la toile de fond d'une histoire de coups, de contrecoups, de négociations, de trahisons et de guerres qui ont marqué récemment l'histoire de la Sierra Leone. **John Hirsch**, actuel vice-président de l'Académie mondiale pour la paix, a été ambassadeur des États-Unis en Sierra Leone entre 1995 et 1998, et il était aux premières loges pour observer une grande partie de ce qu'il décrit. La tragédie de la Sierra Leone, qu'on ignorait jusqu'à ce que la crise atteigne des proportions incontrôlables et traverse des frontières internationales, résidait, selon M. Hirsch, dans le fait que le pays « tombe sous le seuil de la signification stratégique pour les grandes puissances ». Alors que l'appel global de l'ONU pour recueillir 690 millions de dollars afin de venir en aide au Kosovo en 1999 a donné des résultats rapides et significatifs, les misérables 25 millions demandés en même temps pour la Sierra Leone n'ont pas été recueillis, et de loin. M. Hirsch explique en détail la reconstruction nécessaire en Sierra Leone sur les plans politique, social et économique pour soigner les blessures du pays, et il énonce clairement le rôle des diamants : ils continueront à exacerber le conflit « jusqu'à ce qu'on prenne des sanctions internationales efficaces contre les exportations illégales et qu'une action régionale et internationale concertée soit entreprise contre les contrevenants ».

Mercenaries: An African Security Dilemma, Abdel-Fatau Musah et J. 'Kayode Fayemi (dir.), Centre for Democracy and Development, Pluto Press, Londres, 1999, 320 pages.

Dans l'introduction de ce livre, on pose la question suivante : « Les mercenaires sont-ils en train de devenir les troupes de choc du rétablissement des compagnies ou constituent-ils un « mal nécessaire » dans la gestion des conflits hors zone dans l'après guerre froide? » Même si les neuf articles du livre ne fournissent pas une réponse définitive, ensemble, ils composent un utile résumé des enjeux, allant de l'histoire des mercenaires à une analyse de la compagnie militaire privée moderne (CMP). L'un des thèmes dont il est abondamment question dans le livre est la relation qui existe entre les mercenaires et les ressources naturelles en Afrique. Les auteurs affirment que le partenariat croissant entre les transnationales de l'Ouest et les CMP fait en sorte que les mercenaires sont payés à même ces ressources, ce qui permet aux sociétés transnationales de maintenir la propriété et l'exploitation des ressources sous contrôle occidental. La saga de **Johan Peleman** sur les activités de **Jean-Raymond Boule** dans la République démocratique du Congo constitue un exemple percutant de ce thème.

Les annexes présentent le texte de différentes conventions et de résolutions internationales qui traitent des mercenaires. Pour les chercheurs intéressés à en savoir davantage sur la formation des CMP et sur leurs liens avec les ressources naturelles en Afrique, ce livre est incontournable.

BATAILLE AU CONGRÈS AMÉRICAIN À PROPOS DES DIAMANTS DE GUERRE

En mars, plus de 80 membres du Congrès américain ont coparrainé un projet de loi dont le but est de mettre fin à l'importation des diamants en provenance de tout pays n'étant pas partie à un éventuel mécanisme international de certification d'origine des diamants bruts. Connu sous le nom de « Clean Diamonds Act », le projet de loi a gagné un appui généralisé au sein de la communauté des ONG américaines. Quelques semaines plus tard, soit le 26 avril, le sénateur républicain **Judd Gregg** a présenté la « Conflict Diamonds Act », fondée sur un avant-projet de loi élaboré par les intervenants clés de l'industrie joaillière des États-Unis.

Les deux projets de loi ont pour objectif de dresser la liste des pays dont les mesures de réglementation les rendent admissibles à l'exportation de diamants aux États-Unis. La Clean Diamond Act, toutefois, s'en remet au processus de Kimberley en ce qui concerne un système international complet de réglementation des diamants bruts, tandis que le projet de loi de Judd Gregg se fierait aux définitions américaines sur l'admissibilité, avec des échappatoires pour les pays qui semblent « coopérer » dans l'esprit de la loi. Plusieurs autres différences incitent les ONG des États-Unis à donner leur appui à la Clean Diamond Act, qui leur semble plus rigoureuse que le projet de loi de Judd Gregg. L'industrie et les ONG discutent de la possibilité d'un compromis au Sénat, espérant voir adoptées rapidement des mesures législatives qui conviennent à tous les intéressés.

LES DIAMANTS DE GUERRE : SONDAJE SUR LA RÉACTION DU PUBLIC

Malgré une vaste couverture médiatique relative aux diamants de guerre, le grand public américain semble ignorer la question dans une grande proportion et ne considère pas le pays d'origine comme un facteur clé au moment de l'achat. C'est là le résultat de deux recherches entreprises par **MVI**

Marketing Ltd, une firme américaine de spécialistes de la recherche commerciale qui travaille exclusivement auprès de l'industrie des gemmes et des bijoux. La firme MVI a découvert qu'entre sa première étude, en octobre 2000, et sa seconde, en mai 2001, le nombre des consommateurs qui étaient au courant des diamants de guerre avait augmenté de seulement 2 p. 100, passant de 7 à 9 p. 100.

Selon le sondage de MVI, cependant, une grande majorité des consommateurs (73 p. 100) ont dit qu'ils n'achèteraient pas un diamant s'ils savaient qu'il provenait d'un endroit où sévissait un conflit. Cette constatation concorde avec les résultats d'une enquête commandée par **Vision mondiale** en mai 2001 et effectuée par **Wirthlin Research**. Lorsqu'on leur a appris que la contrebande des diamants dans certains pays de l'Afrique contribue à alimenter des guerres civiles, 62 p. 100 des Américains ont dit qu'ils appuyaient les mesures législatives visant à s'assurer que les diamants qui entrent aux États-Unis proviennent de régions libres de conflits.

« L'appui du public s'accroît en faveur des efforts déployés pour mettre un terme au commerce des diamants de guerre », affirme **Serge Duss**, directeur, Politiques publiques et relations gouvernementales à Vision mondiale, l'une des plus importantes organisations humanitaires au monde. « Plus les gens comprennent que le commerce de ces diamants soutient directement des guerres civiles et d'horribles violations des droits de la personne dans des pays comme le Congo et la Sierra Leone, plus ils appuient les mesures prises pour que cesse le plus rapidement possible le commerce des diamants de guerre. »

Un chercheur de PAC est expulsé du Burkina

Les dirigeants du Burkina Faso ont détenu brièvement puis expulsé du pays un chercheur de Partenariat Afrique Canada (PAC), le Sierra-Léonien Lansana Gberie, après son arrivée en mars pour enquêter sur des allégations selon lesquelles le pays serait impliqué dans le conflit des « diamants de guerre » et dans celui qui sévit dans la sous-région de l'Afrique occidentale. Les rapports du Groupe d'experts de l'ONU sur l'Angola et la Sierra Leone avaient blâmé les dirigeants du pays en raison de leur manque de respect d'une interdiction de l'ONU sur les ventes d'armes au Libéria, aux rebelles du FRU de la Sierra Leone et à l'UNITA de l'Angola.

À l'ambassade du Burkina Faso à Abidjan, on avait auparavant dit à M. Gberie qu'il n'avait pas besoin d'un visa puisqu'il était détenteur d'un passeport de la

CEDEAO. « Votre problème n'en est pas un de visa; c'est un problème politique », s'est fait dire M. Gberie quelques jours plus tard par l'agent de la sécurité qui l'avait arrêté à l'aéroport de Ouagadougou et qui l'a ensuite fait expulser. Le Burkina Faso, qui a nié tous les rapports l'impliquant à titre de leader dans les crises qui font rage en Afrique occidentale, a assuré le Conseil de sécurité de l'ONU de sa coopération dans le but de trouver une solutions à ces crises. « De toute évidence, cette coopération ne s'applique pas aux ONG », a ajouté M. Gberie.

Le Processus de Kimberley

(suite de la page 1)

Les six ONG présentes à la réunion (Fatal Transactions, Global Witness, International Peace Information Service, Network Movement for Justice and Development, Oxfam International et Partenariat Afrique Canada) ont publié un communiqué à la fin de la réunion, affirmant qu'elles étaient « profondément désappointées et sérieusement inquiètes de l'absence de progrès » et du fait que les représentants des gouvernements étaient venus avec le mandat de discuter de tous les points à l'ordre du jour mais « sans avoir le mandat d'accepter quoi que ce soit, y compris un libellé aussi vague soit-il sur les questions discutées au cours des cinq réunions précédentes ».

On peut comprendre que certains représentants de gouvernements ont été importunés par la démarche des ONG même si, en privé, beaucoup d'entre eux, de même que des représentants de l'industrie, s'entendaient pour dire que le processus s'avancé trop lentement. Le communiqué des ONG concluait : « L'ensemble du processus est menacé d'effritement. Le temps où l'on se cachait derrière de vagues paroles et lieux communs bureaucratiques est révolu. La prochaine rencontre à Moscou constituera le test ultime pour la résolution par les gouvernements du problème des diamants de guerre. »

Partenariat Afrique Canada reconnaît l'appui de plusieurs organisations, y compris : Le Program on Global Security and Sustainability de la John D. and Catherine T. MacArthur Foundation, l'Agence canadienne de développement international, le Department for International Development de Grande-Bretagne, l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, le Centre de recherches pour le développement international, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, le Fonds de justice sociale des Travailleurs canadiens de l'automobile, Inter Pares, CUSO, Terre sans frontières, le Centre canadien d'étude et de coopération internationale et d'autres.